

VIE DE L'ACADÉMIE

Bilan de l'activité académique 2012

André-Laurent PARODI *

Au terme de cette année au cours de laquelle j'ai eu l'honneur de présider notre Académie, me revient la responsabilité de dresser le bilan des activités académiques conduites en 2012.

Selon le protocole désormais établi je ne reprendrai pas la liste exhaustive de ces activités. Elle figure dans le « Rapport d'activités de l'Académie pour l'année 2012 » rédigé, comme à l'accoutumée et de manière exemplaire, par notre Secrétaire perpétuel.

Je tiens à l'en remercier très chaleureusement.

J'essaierai plutôt et sans doute imparfaitement, de livrer certaines idées et réflexions relatives à l'expérience qu'il m'a été donnée de conduire dans le courant de cette année. Je reprendrai pour ce faire, les trois points qui figuraient dans mon allocution de prise de fonction :

- l'exercice de la Présidence ;
- les évolutions souhaitables ;
- le positionnement de notre Compagnie dans son environnement.

La Présidence de l'Académie

Chacun le sait, règlementairement, la définition de la fonction du Président est floue. Dans les faits, cette fonction qui allie la représentation à la conduite des débats académiques s'est enrichie, au cours des ans, d'autres rôles, notamment de celui d'initiateur de projets.

J'ai le sentiment qu'il conviendrait, peut-être, de mieux définir les fonctions du Président. Il a pu arriver qu'en totale bonne foi et en dépit de la totale confiance qui a régné dans nos relations, les domaines de compétences du Secrétaire perpétuel et certains de ceux que je pensais être les miens, se soient quelque peu superposés. Défaut d'information de ma part, rapidement corrigé. C'est la raison pour laquelle, il me paraîtrait utile de fixer, d'un commun accord et dès les tout premiers jours de la Présidence, la répartition des responsabilités entre celles du Président et celles du

* Président de l'Académie nationale de médecine pour 2012 ; e-mail : almparodi@hotmail.com

Perpétuel, lesquelles sont d'ailleurs bien mieux définies. Il me semble que cette définition préalable serait de nature à assurer une meilleure efficacité de l'action commune. Le Vice-Président pourrait d'ailleurs y être associé.

Il est difficile de concevoir, encore plus d'accompagner, de véritables projets au cours d'une seule année de Présidence sauf, et ce fut mon cas, à inclure cette année dans la continuité des présidences successives. Je tiens à saluer la manière dont mon prédécesseur, Pierre JOLY, a tenu à m'associer régulièrement, durant ma vice-présidence, à ses propres réflexions et à l'élaboration de projets qui, de ce fait, sont devenus des projets communs. Je crois pouvoir affirmer, pour l'avoir évoqué avec lui, que notre Président 2013, François-Bernard MICHEL, fera siens certains d'entre eux et l'assure de mon entière disponibilité dans l'éventualité où il le jugerait utile.

Je viens de le rappeler, le mandat du Président est particulièrement bref. Il ne peut être assumé, du fait de sa brièveté, qu'à la faveur d'une conduite collégiale. Cette démarche repose sur la cohésion de l'équipe constituée par le Bureau et s'appuyant sur le Conseil d'Administration. Je n'ai eu qu'à me féliciter de l'esprit qui a animé l'une et l'autre de ces instances. Organe de réflexion, de décision et de transmission vers les Divisions, le Conseil d'Administration, régulièrement réuni, a été le siège permanent de réflexions, de critiques constructives et de propositions éclairées. Je tiens à dire aux consœurs et confrères qui l'ont composé ma profonde gratitude pour la manière avec laquelle y ont été conduits les travaux que nous lui soumettions, alliant sagesse, compétence et engagement productif. Reprenant les termes de ma prise de fonction, je souligne de nouveau, cette amicale et confiante disponibilité, laquelle — au-delà du cadre conventionnel — a été le reflet des qualités humaines de nos administrateurs. Bien évidemment, le regard que je tourne désormais vers le mandat qui s'achève, ne saurait négliger l'équipe administrative. Disponibilité, cohésion, compétence, régulièrement alliées à ces vertus hautement appréciables que sont la courtoisie et le dévouement, ont marqué nos relations. Que celles et ceux qui forment cet ensemble administratif, voient dans mes propos l'expression de ma gratitude. Bien entendu, cette appréciation et ma reconnaissance s'étendent à l'équipe de la bibliothèque, toujours disponible et d'une très grande efficacité.

Des évolutions souhaitables

Dans mon allocution de prise de fonction, je rappelais que cette année 2012 était celle du dixième anniversaire de la mise en œuvre du nouveau Règlement. Je rappelais encore que la conception de ce Règlement avait été orientée principalement vers deux objectifs : contrebalancer un vieillissement excessif de notre Compagnie, veiller à la qualité et la diversité du renouvellement de nos effectifs.

De manière à nourrir la réflexion dans ces deux domaines, le Conseil d'Administration, sous la Présidence de Pierre JOLY, avait chargé notre Confrère Gilles CRÉPIN, de constituer un groupe de travail ayant pour mission « *L'analyse et les perspectives démographiques de l'Académie* ». En dépit d'une interruption involontaire, Gilles CRÉPIN a remarquablement conduit sa mission et a exposé en séance, au fur et à

mesure de leur élaboration, les deux premiers volets de cette analyse. Le troisième volet, qui a fait l'objet d'une présentation devant le Conseil d'Administration, le sera très prochainement en séance.

Sans l'attendre, tout au long de cette année, accompagné de notre Secrétaire adjoint, Daniel COUTURIER, j'ai présenté successivement devant chacune des Divisions, les données établies, les pistes de réflexion ouvertes, les premières propositions. J'ai recueilli les réactions et les avis émis au cours de ces réunions. Ils seront utiles lorsqu'il conviendra de tirer les conséquences du rapport. D'un commun accord avec le Secrétaire perpétuel, il nous est apparu que si l'assemblée convenait d'adopter de nouvelles dispositions réglementaires, il serait préférable de les regrouper en un train unique, plutôt que de se livrer à une succession de propositions échelonnées dans le temps.

Je crois pouvoir dire que notre Président 2013 partage cette façon de procéder et que la réflexion en cours devrait être poursuivie.

S'agissant du renouvellement des sièges devenus vacants, nous avons confirmé le souhait que je formulais, il y a tout juste un an, de confier très largement à chacune des Divisions, le soin d'y veiller. Le recours, sinon systématique, en tous cas largement majoritaire, à des candidatures de membres correspondants en vue du remplacement de membres titulaires, a été rappelé à plusieurs reprises. La préparation des élections doit se faire de manière largement anticipée. Des prévisions de vacances sont désormais facilitées par la clause du passage automatique à l'éméritat pour les membres titulaires élus après 2003. Le questionnaire adressé à chacun d'entre nous par les soins de « l'Observatoire permanent de la démographie » créé par décision du Conseil d'Administration en octobre 2011, doit contribuer à cette programmation. La question d'un calendrier annuel, préétabli, d'un nombre restreint de séances au cours desquelles seraient regroupées les élections, fait toujours l'objet de discussions.

Comme je l'écrivais, nous sommes désormais capables de passer, en matière de recrutement, d'une démarche trop souvent jugée aléatoire à une démarche prospective réfléchie. Le Comité du Règlement, réuni le 13 novembre dernier, a préconisé d'attribuer au Conseil d'Administration l'élaboration de prévisions de recrutement selon un échéancier quinquennal. Une décision devra être prise dans ce sens.

Toujours à propos du recrutement, le dispositif réglementaire fixant son ouverture à davantage de membres non-résidents a correctement fonctionné. De manière à rendre plus souple les mises en ligne tout en conservant l'obligation de réserver un quota minimum de non-résidents, une note explicative a été adoptée par le Conseil d'Administration.

La situation des membres correspondants a été clarifiée sur plusieurs points. Ils participent, systématiquement désormais, au vote des rapports et communiqués ce qui, bien que réglementairement prévu, n'était pas appliqué. La participation d'un représentant, membre correspondant, de chaque Division au Conseil d'Administration, a permis de mieux analyser leur contribution. Elle a débouché sur

l'organisation de séances scientifiques entièrement animées par des membres correspondants dans chacune des Divisions.

L'Académie dans son environnement national et international

Au cours de l'année écoulée, l'Académie a adopté treize rapports et douze communiqués. Leur liste figure dans le bilan des activités établi par le Secrétaire perpétuel. Le Conseil d'Administration a pris l'initiative de diffuser dix informations à la suite d'exposés présentés à la Tribune. Nous avons donné des conférences de presse et des communiqués de presse ont été diffusés.

Comme le rappelle l'intéressant document établi en juillet 2012 par notre Chargée de Communication, Nicole PRIOLLAUD, et intitulé « *Présentation des travaux récents de l'Académie nationale de médecine* », l'Académie a confirmé, à la faveur de cette production, ses prises de position, sa mission de veille et d'alerte, son souci permanent d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences pour la santé publique, de comportements ou de certains projets de dispositions réglementaires.

La revue des sujets abordés, telle qu'elle figure dans le rapport d'activité, confirme le positionnement de l'Académie, non seulement vis-à-vis de sujets purement médicaux, mais aussi de questions relatives à la fois à la santé et à des manifestations d'opinion, des comportements sociétaux ou des prises de position juridiques. Sur les treize rapports adoptés, quatre répondaient à des réponses, argumentées, de cette nature : « *Évaluation de la dangerosité psychiatrique et criminologique* », « *Assistance médicale à la procréation en prison* », « *Nuisances sonores de voisinage dans l'habitat* », « *Lutte contre le dopage* ». Parmi les douze communiqués, six répondaient aussi à de telles questions : « *Diabète et précarité* », « *Renforcement du contrôle du tabac en France* », « *Publicité pour l'alcool* », « *Pratique excessive des jeux sur écrans et addictions* », « *Dépénalisation du cannabis* » et enfin, « *Contribution à la réflexion publique des citoyens sur l'accompagnement des personnes en fin de vie* ». J'y ajouterai trois informations : « *Inventaire et évolution des dépenses de santé* », « *Activités physiques et sportives, et société* », « *Inégalités de santé survenant au cours du grand âge* ».

Ces prises de position et les réflexions qui les ont précédées témoignent — si nécessaire — de la présence affirmée de notre Académie dans le débat social dès lors qu'il touche à la Santé publique. Elles témoignent encore, par la liberté des prises de position, de l'indépendance de notre Compagnie ; la diversité des sujets abordés est le reflet de ses multiples compétences. Certaines des questions traitées l'ont été à la demande des Assemblées parlementaires (Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques, Assemblée nationale), de la Cour des Comptes, du Ministère de la Santé et du Ministère de la Justice, de la Direction générale de la Santé, de l'Agence nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, du Travail et de l'Environnement (ANSES) et du Président de la Mission « *Contribution à la réflexion publique des citoyens sur l'accompagnement des personnes en fin de vie* ».

Ces saisines témoignent de l'audience qu'a réussie à se créer notre Académie, à travers son image alliant indépendance et compétences.

Il en résulte, bien naturellement, les risques liés à une exposition publique parfois dérangeante.

Interpelé et pressé de justifier tantôt des prises de position (il s'agissait de l'utilisation de l'Aluminium en tant qu'adjuvant vaccinal), tantôt les procédures que nous avons suivies (il s'agissait de la prise de position inter-académique à propos d'une expérimentation fortement médiatisée sur les Organismes Génétiquement Modifiés), tantôt encore rappelé à l'ordre par une Sénatrice à propos de notre communiqué sur les « Lanceurs d'alerte », j'ai pu mesurer combien, dans ces circonstances, nous faisait défaut une bonne préparation à de telles situations. J'ai eu l'occasion de m'entretenir de cette situation avec notre Chargée de communication. La désignation, *a priori*, d'une ou d'un de nos collègues, plus particulièrement préparé à cet exercice, a été envisagée. Je pense que chaque fois que le besoin s'en fait sentir et de manière à mieux être préparés à des confrontations avec de véritables professionnels, nous devrions pouvoir avoir recours à une ou à des personnalités rompues à de tels exercices.

C'est l'une des justifications de ma proposition de création d'un groupe de « Conseillers de l'Académie de médecine », choisis en fonction de leur compétence dans un domaine particulier. C'est, en effet, dans cet esprit que j'ai proposé au Conseil d'Administration qui l'a adoptée, la création de ce corps de personnalités bénévoles, nommées pour une durée déterminée à l'initiative du Conseil.

Au nombre des domaines de compétence qui pourraient être retenus, outre la communication, figurent les questions juridiques, administratives et bien entendu les affaires financières. Le Comité financier illustre parfaitement le mode d'intervention de ces Conseillers. Les membres de ce Comité seraient, *de facto*, nommés « Conseillers de l'Académie de médecine ».

Toujours à propos de la communication et des moyens permettant de l'assurer, je ne reprendrai pas leur énumération. Elle figure dans le rapport d'activités de 2012. Je souhaite néanmoins revenir rapidement sur le site informatique de l'Académie. Ayant dû mettre fin au contrat qui nous liait à une société d'informatique, incompétente en ce qui nous concerne, nous avons fait appel à une consultante en vue de créer des bases de données qui nous sont nécessaires. Je souhaite que nous y parvenions rapidement. Je déplore, entre autres, les inconvénients que la situation actuelle occasionne à la mise en ligne correcte de l'un de nos principaux moyens de communication. Il s'agit du Bulletin de l'Académie dont la présentation informatisée ne répond toujours pas à celle du bulletin imprimé et, de ce fait, nuit à son attractivité. Et pourtant, résultat d'une sélection rigoureuse des sujets exposés et de leurs auteurs, la qualité de nos séances dont le Bulletin est le messenger, est un des meilleurs atouts de notre Académie. Je tiens à rendre hommage à l'équipe de rédaction conduite par Jean CAMBIER pour le travail accompli.

Il me reste à dire quelques mots du positionnement de l'Académie à l'international.

Ici encore, la description des actions conduites et des événements internationaux survenus cette dernière année, figure dans le rapport. Je veux, à ce propos, assurer de ma gratitude les membres de la Commission des Relations Internationales, présidée par notre confrère Charles PILET pour les activités qu'elle a déployées.

Je me limiterai à reprendre deux chapitres de ces activités.

Le premier figurait dans mon allocution de prise de fonctions. Il s'agit des actions conduites dans le cadre de la francophonie car je continue de penser que grâce aux liens que la plupart d'entre nous ont établis avec les stagiaires, les thésards, les assistants, que nous avons accueillis dans nos services, une véritable communauté, non seulement linguistique, mais aussi professionnelle, culturelle et collégiale s'est créée. Il nous appartient de l'entretenir et de l'étendre notamment vis-à-vis des pays du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et de l'Extrême Orient. Les relations désormais solidement établies avec plusieurs universités francophones du Québec me paraissent exemplaires. Que leurs promoteurs, Jean-Paul TILLEMENT et Bernard SALLE, en soient remerciés.

Le second a trait à nos relations avec la Chine qui continuent à se développer. Ici encore, je renvoie au rapport d'activités annuel pour souligner ce que je considère comme un véritable succès. Je veux parler du « Deuxième Colloque interdisciplinaire sur les maladies infectieuses émergentes » tenu à Wuhan, fin Octobre dernier. En marge du programme scientifique, particulièrement riche, cette rencontre a été marquée par la présence effective d'autorités chinoises (le Ministre de la Santé de la République Populaire de Chine, les autorités administratives provinciales) et françaises (Madame l'Ambassadeur de France, le Consul de France, une représentation du Ministère français des Affaires Étrangères). Ce succès garantit la poursuite de nos relations avec notre partenaire, l'Académie chinoise d'Ingénierie. Il est à mettre aussi au crédit de la Fédération franco-chinoise pour la Science et ses applications, dont la présidence vient de passer, à sa demande, des mains de notre Confrère Jacques CAEN, à celles de notre autre Confrère Laurent DEGOS.

Je n'ignore pas que nous puissions encore mieux faire au plan international. Le facteur limitant n'est pas d'ordre humain. Je ne peux citer ici tous nos confrères qui s'investissent dans le développement des relations internationales ; ils se reconnaîtront et je les en remercie. Le facteur limitant est d'ordre financier : déplacements, missions, invitations, prix, bourses internationales nécessitent un budget en conséquence. Je place beaucoup d'espérance dans le succès de la Fondation de l'Académie, à laquelle Pierre JOLY a activement travaillé, entouré de quelques confrères, tout au long de l'année écoulée. La rédaction de ses statuts est achevée et une prospection a commencé en vue de collecter les premières dotations.

La Fondation devrait apporter à notre Académie les ressources nécessaires à l'accomplissement de certains de nos projets. Je remercie chaleureusement nos confrères pour leur travail.

Au terme de cette présentation, j'ai conscience qu'elle va au-delà du strict compte rendu des travaux conduits au sein de l'Académie en 2012. Je me suis laissé entraîner,

à la faveur de certaines constatations, à évoquer la poursuite possible de certaines réflexions, voire d'actions inachevées. Il s'agit du reflet de la perception que j'ai de ce qu'est une Présidence de notre Académie. À mon sens, elle n'est qu'un maillon de la chaîne des présidences qui l'ont précédée et — j'ose le penser — de celles qui lui succéderont.

Pour finir, je voudrais ajouter une ou deux déclarations très personnelles.

Je renouvelle d'abord l'expression de ma très vive gratitude à toutes celles et ceux qui m'ont prêté leur concours durant l'année. Qu'ils en soient remerciés. Leur disponibilité, leur compétence, m'ont été d'un recours permanent.

Je me tourne aussi vers vous toutes et vous tous. Déjà vétéran de notre Académie, puisque j'en fais partie depuis seize ans, j'ai, bien entendu, noué des relations collégiales, parfois amicales, avec nombre d'entre vous. Au cours de l'année écoulée, ces relations se sont multipliées, elles se sont renforcées ; confiantes, elles ont contribué parfois à me conforter dans ma charge. Elles resteront, sans nul doute, le souvenir le plus marquant de ma Présidence.

Pour cela aussi, je vous remercie très chaleureusement.

